



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS DE DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE – SESSION OUTREMER

Date(s)

Préparation à l'écrit :

Les 10 et 11 mars 2026

(Méthodologie note de synthèse et RAEP)

Les 12 et 13 mai 2026 (méthodologie)

N° Harmonie : **52005158**

Épreuves blanches :

3 épreuves blanches durant la durée de la préparation concours seront envoyées aux candidats aux dates suivantes :

21 avril, 13 mai et 09 juin.

Des dates seront fixées pour les retours de copies et de correction.

Préparation à l'oral :

(Accessible uniquement aux agents admissibles)

Du 3 au 5 novembre 2025

(Méthodologie et simulation de jury)

N° Harmonie : **52005171**

Durée

30 heures en présentiel + 3 épreuves blanches
(temps à organiser avec le supérieur hiérarchique)

Modalité : Distanciel

École organisatrice : ENPJJ

Responsable de session

Stéphanie Desbarbieux

stephanie.desbarbieux@justice.fr

Stéphanie Sebag Dessinges

stephanie.sebag-dessinges@justice.fr

Public visé

Formation ouverte à tout professionnel du ministère de la justice sur l'outremer ayant l'intention de s'inscrire au concours de directeur de service PJJ pour l'année 2026

Intervenant(s)

Emergence formation

Date limite de réception des candidatures

Lundi 12 janvier 2026

Présentation

Les épreuves du concours de directeur de service PJJ, interne, externe et 3^{ème} voie se composent d'un écrit d'admissibilité et de deux oraux au stade de l'admission.

L'écrit, pour les candidats internes et externes consiste en une note de synthèse. Pour les candidats au concours 3^{ème} voie, l'écrit consiste en un cas pratique.

Les deux oraux consistent en un échange avec le jury sur le parcours professionnel et un exposé à partir d'un cas pratique.

Pour la présentation de leur parcours, les candidats transmettent un document support en amont de l'épreuve, nommé RAEP pour le concours interne et 3^{ème} voie ou document parcours personnel et/ou professionnel pour le concours externe.

L'ENPJJ prépare à l'ensemble de ces épreuves en deux sessions : l'une consacrée à la préparation de l'écrit et à la formalisation du document support à l'oral (RAEP ou parcours personnel et/ou professionnel), l'autre dédiée aux épreuves orales, pour les candidats admissibles.

Les candidats admissibles aux épreuves écrites pourront, de fait, poursuivre la formation de préparation à l'oral. Les candidats admissibles qui n'auraient pas suivi la préparation aux écrits et au RAEP pourront s'inscrire à la session de formation à la préparation de l'oral via Harmonie.

Objectifs

- Saisir les enjeux du concours et des différentes épreuves
- Acquérir la méthodologie de l'écrit et s'y entraîner
- Comprendre la logique d'écriture du parcours (RAEP ou fiche parcours) et rédiger les bases des différentes parties
- Préparer l'oral et le dialogue avec un jury
- Structurer un cas pratique pour l'exposer

Contenu

- Informations réglementaires
- Apports méthodologiques et théoriques
- Mises en situations (écrit et oral)

Méthodes pédagogiques

- Entraînements aux épreuves du concours
- Travail individuel et de groupe